



# COMMUNIQUÉ

D I F F U S I O N I M M É D I A T E

## Conférence internationale sur les changements climatiques

### Le Conseil régional de l'environnement et son regroupement national dresse un bilan mitigé des retombés de l'événement

**Rimouski, le 19 décembre 2005** – Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) avaient beaucoup d'attentes envers la tenue à Montréal de la Conférence de l'ONU sur les changements climatiques. *«Malgré les avancées notables qui ont été accomplies sur le plan international, bien peu de pas ont été réalisés à l'échelle nationale. Nous avons pourtant l'espoir de voir les gouvernements du Québec et du Canada profiter de cet événement pour dévoiler des mesures plus fermes et plus concrètes en faveur de la réduction des émissions des gaz à effet de serre»*, a souligné M. Guy Lessard, président du RNCREQ.

La plus grande déception pour le conseil de l'environnement et le RNCREQ provient de l'absence de plan d'action et d'engagements formels du gouvernement du Québec pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. *«Alors que tous les regards de la communauté internationale étaient tournés vers Montréal, le Gouvernement du Québec a fait piètre figure en n'étant pas en mesure de dévoiler son plan d'action ou même d'adopter formellement un objectif de réduction de gaz à effet de serre.»* de dire M. Lessard.

Le RNCREQ se réjouit toutefois de la décision de villes comme Montréal et Québec de montrer l'exemple en s'engageant à réduire leurs émissions de GES et en mettant en place des plans d'action concrets. De son côté, le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent constate le succès et l'intérêt suscité par l'activité d'information qui fut présentée aux élus et à leurs associés immédiats. Cette activité menée le 15 décembre en partenariat avec la Conférence régionale des élus et grâce à la collaboration de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski, portait sur le thème des changements climatiques, ses causes, ses impacts régionaux et les façons de s'y adapter. Le résultat est une meilleure compréhension du phénomène et de ses implications actuelles et futures pour notre région.

Le conseil de l'environnement et son regroupement national tiennent aussi à souligner le travail colossal accompli par les groupes environnementaux québécois, canadiens et internationaux qui ont animé cette conférence par une présence et des activités de toutes sortes, contribuant ainsi à accroître la sensibilisation de la population et des décideurs face à cette importante problématique.

Pour faire face à ces enjeux, le conseil de l'environnement et le RNCREQ réclament du Gouvernement du Québec qu'il dépose un plan de mise en œuvre du Protocole de Kyoto au Québec en vue de l'atteinte d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 6% sous les niveaux de 1990 d'ici 2012. En outre, ces objectifs doivent guider le gouvernement en vue de l'adoption d'une politique énergétique et d'un plan de développement du transport des personnes et des marchandises. Enfin, le gouvernement doit adopter et mettre en œuvre le plan de développement durable du Québec.

- 30 -

Source : Luce Balthazar, directrice générale (418) 721-5711